




<p>POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11</p>	 <p>PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ</p>	<p>DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives</p> <p>TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022</p>
--	--	--


PARTIE II


CLAUSES TECHNIQUES ET DESCRIPTIVES

<p>AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l</p> <p>Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be</p>	<p>SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMSBOURG</p> <p>SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI</p> <p>58 Av. de la Fauconnerie B-1170 BRUXELLES</p> 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">MODIFICATIONS</th> <th style="text-align: left;">INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									<p>RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSCH DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx</p> <p>DATE DE RÉDACTION 09/11/2022</p>	<p>PHASE SO</p> <p>DOCUMENT Page 1 sur 42</p> <p>INDICE A</p>
MODIFICATIONS	INDICE													


POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	---	---


0	T0 Entreprise / Chantier	4
00	Introduction / généralités	4
00.1	Préface	4
00.2	Principes	4
00.3	Structure & conception	4
00.4	Mode d'emploi	4
00.5	Terminologie	4
02	Modalités de l'entreprise	4
02.1	Obligations de l'entreprise	4
02.2	Organisation du chantier	4
02.4	Matériaux	6
02.5	Documents de chantier	6
03	Études, essais et contrôles en cours de chantier	7
03.4	Mesures et contrôles	7
04	Préparation et aménagement de chantier	7
04.1	Installation de chantier	7
04.2	Préparations du site	8
04.5	Equipements de chantier	9
04.6	Locaux et équipements de chantier	11
06	Démolition	12
06.2	Démolition de revêtements de sol	12
07	Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets	12
07.2	Gestion des déchets	12
1	T1 Terrassements / fondations	13
11	Travaux de terrassements et de fouilles	13
11.1	Déblais et travaux connexes	13
11.3	Remblais et travaux connexes	14
13	Fondations spéciales	14
13.4	Plots de fondation	14
17	Autres éléments enterrés	15
17.1	Canalisations d'égout	15
17.3	Appareils récepteurs	15
17.6	Raccordements (eau, gaz, électricité, téléphone,...) et citernes de combustibles	16
2	T2 Superstructures	17
23	Superstructures métalliques	17

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architecte s r l Tél. : +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 2 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE													

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	---

23.1	Éléments de structures métalliques.....	17
23.2	Ensembles structuraux métalliques	17
23.7	Traitement, protection et finition des aciers	18
3	T3 Travaux de toiture.....	18
33	Récoltes et évacuations des eaux de toiture.....	18
33.3	Descentes et souches pluviales.....	18
33.4	Éléments particuliers pour la récolte et l'évacuation des eaux de toiture	19
7	T7 Electricité	20
72	Basse tension (BT).....	20
72.2	BT- Distribution	20
8	T8 Travaux de peinture / Traitements de surface.....	21
82	Travaux de peinture et de traitement extérieurs.....	21
82.3	Peintures extérieures sur subjectiles métalliques.....	21
9	T9 Abords.....	22
93	Revêtements de sol extérieurs	22
93.1	Revêtements de sol extérieurs.....	22

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Musserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									<table border="1"> <thead> <tr> <th>RÉFÉRENCE DOSSIER</th> <th>PHASE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\C5CH DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx</td> <td>SO</td> </tr> <tr> <td>DATE DE RÉDACTION</td> <td>DOCUMENT</td> </tr> <tr> <td>09/11/2022</td> <td>Page 3 sur 42</td> </tr> <tr> <td>INDICE</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table>	RÉFÉRENCE DOSSIER	PHASE	R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\C5CH DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx	SO	DATE DE RÉDACTION	DOCUMENT	09/11/2022	Page 3 sur 42	INDICE	A
MODIFICATIONS	INDICE																						
RÉFÉRENCE DOSSIER	PHASE																						
R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\C5CH DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx	SO																						
DATE DE RÉDACTION	DOCUMENT																						
09/11/2022	Page 3 sur 42																						
INDICE	A																						

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

0 TO Entreprise / Chantier

00 Introduction / généralités

00.1 Préface

00.2 Principes

00.3 Structure & conception

00.4 Mode d'emploi

00.5 Terminologie

02 Modalités de l'entreprise

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les prescriptions générales et particulières reprises dans le présent chapitre expliquent, modifient et/ou complètent les clauses reprises dans le cahier spécial des charges ainsi que les clauses légales et les Arrêtés Royaux concernant les marchés publics, les marchés de travaux, de fournitures et de services.

Toutes les dérogations aux prescriptions générales doivent être dûment motivées en raison des particularités propres au marché considéré.

02.1 Obligations de l'entreprise

02.1.1 Intégralité de l'offre

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Montant De L'entreprise

L'énumération des prestations dans les différents documents ainsi que les descriptifs du cahier des charges techniques et/ou du cahier spécial des charges ne doivent pas être considérés comme restrictifs. Dans le cadre du prix forfaitaire qu'il mentionne dans sa soumission, l'entrepreneur est tenu de livrer toutes les prestations afférentes à et/ou en relation avec la finition complète et conforme aux règles de l'art des travaux compris dans le présent dossier d'entreprise.

Le soumissionnaire comprendra dans son prix toutes les mesures indispensables pour mener à bien les travaux compte tenu des circonstances propres au lieu d'exécution du marché. A cet effet, il est tenu de se rendre compte sur place de la situation existante.

Les raccordements aux régies nécessaires à l'exécution des travaux ne sont pas mis à disposition par l'administration, sauf convention expresse écrite. Ces frais sont à charge de l'entreprise conformément aux prescriptions en vigueur et sont répartis sur les différents postes.

02.1.2 Cahier des charges de référence

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Du fait du dépôt de son offre, l'entrepreneur reconnaît avoir pris connaissance du CCTB (Clauses administratives, juridiques et techniques) et de toutes les clauses intitulées "généralités" concernant les postes d'exécution repris dans les documents du marché. Les articles de "généralités" du tome 0 sont d'office d'application pour tous les travaux exécutés dans la mesure où elles couvrent l'ensemble de l'entreprise.

Le cahier spécial des charges suit la structure de base du CCTB et le complète. Des précisions peuvent être données au sujet des articles retenus et/ou ajoutés en ce qui concerne le choix des matériaux, les spécifications, les éventuels accessoires, les critères particuliers de performances et les notes d'exécution complémentaires.


02.2 Organisation du chantier


02.2.1 Coordination de chantier

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur principal garantira une coordination optimale et un bon planning des travaux entre ses différents sous-traitants et les autres entrepreneurs qui seraient amenés à travailler

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 4 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE													

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	---	---

simultanément sur le chantier. La simultanéité de travaux ne pourra en aucun cas être invoquée comme motif de réclamation vis-à-vis du maître de l'ouvrage.

Ainsi, il est indispensable de signaler à temps la nécessité d'intervention d'autres entrepreneurs afin de ne pas encourir de retard ou de se gêner mutuellement. En cas de divergences, la seule décision de l'architecte et/ou du coordinateur-réalisation sera irrévocable.

Avant le début des travaux, l'entrepreneur remettra à l'architecte et au maître de l'ouvrage :

- Le nom du conducteur qui sera présent sur le chantier jusqu'à la fin des travaux.

02.21.1 *Planning des travaux*

02.21.1a *Planning des travaux*

DESCRIPTION

- *Définition / Comprend*

Le planning sera régulièrement adapté par l'entrepreneur en fonction de l'avancement des travaux, des délais d'exécution établis et des éventuelles prolongations de délais.

02.21.1a.01 **Planning des travaux** **PM**

02.21.2 *Contrôle*

02.21.2a *Contrôle*

DESCRIPTION

- *Définition / Comprend*

Contrôle Du Chantier

Une copie du dossier d'entreprise complet et du permis d'urbanisme sont toujours présentes sur le chantier. Une série de plans sera affichée à l'endroit convenu afin de pouvoir y indiquer toutes les éventuelles modifications et améliorations. Après leur approbation par l'architecte et/ou le maître de l'ouvrage, celles-ci sont consignées dans le journal de chantier.

En outre, chaque fois qu'il en est prié, l'entrepreneur mettra à la disposition de l'architecte, du maître de l'ouvrage et des organismes de contrôle le personnel et le matériel (échelles, ...) nécessaires.

02.21.2a.01 **Contrôle** **PM**

02.21.3 *Réunions de chantier*

02.21.3a *Réunions de chantier*

DESCRIPTION


- *Définition / Comprend*

Une réunion de chantier se tiendra au moins une fois par semaine. Le maître de l'ouvrage, l'architecte et l'entrepreneur conviendront d'un jour de la semaine et d'une heure fixe à laquelle se tiendront ces réunions.

L'architecte établira un rapport de chaque réunion de chantier. Ce rapport reprendra tous les points discutés et sera remis ou envoyé par courrier ou par e-mail à toutes les personnes concernées dont les adresses ont été communiquées en début de chantier. Tous les points pour lesquels il ne sera pas émis de réserve sont considérés comme approuvés.

02.21.3a.01 **Réunions de chantier** **PM**

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 5 sur 42 INDICE A
--	---	-------------------------	--	---

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	---

02.4 Matériaux

02.42 Approbations / agrégations de matériaux

02.5 Documents de chantier

02.51 Journal des travaux

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Le journal des travaux et le journal de coordination de la sécurité se trouveront toujours sur le chantier, dans le local de la direction de chantier. L'entrepreneur pourra le consulter librement sur place.

02.53 Dossier de clôture

02.53.1 Plans As-Built

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Conformément aux exigences du cahier spécial des charges, l'entrepreneur est tenu de remettre les plans as-built au maître de l'ouvrage. Il s'agit de représentation graphique des installations techniques réalisées et des conduites posées (gaz, sanitaires, chauffage, électricité, ascenseurs, ...) et ce sur l'ensemble de leur parcours jusqu'au raccordement aux conduites de distribution publique.

Ils sont établis à l'échelle 1/50 et sont remis au maître de l'ouvrage en deux exemplaires, avant de procéder à la réception provisoire. Comme base, on pourra utiliser les plans d'exécution disponibles dans le dossier d'adjudication et/ou demander les plans digitalisés à l'auteur de projet.

02.53.2 Fiches techniques approuvées

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Précisé comme suit :

Des fiches techniques seront remises à l'auteur de projet et au maître de l'ouvrage. Ces fiches concernent les éléments suivants, et seront fournies avant installation ou mise en œuvre et/ou en fin de chantier :

- Fiches-produits des matériaux d'isolation : oui Remise : avant et après mise en œuvre.
- Fiches-produits des éléments de vitrage : oui. Remise : avant et après mise en œuvre.
- Fiches-produits des châssis, lanterneaux et autres éléments de menuiserie extérieure contenant du vitrage : oui. Remise : avant et après mise en œuvre.
- Fiches-produits des portes : oui. Remise: avant et après mise en œuvre.
- Fiches produits des équipements producteurs d'eau chaude sanitaire: oui. Remise : avant et après mise en œuvre.
- Fiches produits des équipements liés au système de ventilation (ventilateurs, filtres, récupérateurs de chaleur, ...) : oui. Remise : avant et après mise en œuvre.


02.53.3 Réceptions par les services externes pour le contrôle technique


DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Lorsqu'un contrôle d'un O.I.C.T. (Organisme Indépendant de Contrôle Technique) est requis, ce dernier doit approuver les plans « as built » et tout autre document précisé dans les clauses du marché. L'absence de ces documents ou leur non-conformité entraîne le refus de réception technique de l'installation et de sa mise en service.

Le recours au contrôle d'un O.I.C.T. (choix et honoraires) est à charge du pouvoir adjudicateur, sauf exceptions mentionnées dans les clauses techniques. Le pouvoir adjudicateur communique les résultats de ces contrôles dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 30 jours de calendrier. Toutefois, dans le cas où l'O.I.C.T., constaterait des infractions ou formulerait des remarques sur le travail réalisé, il appartiendrait à l'adjudicataire de faire établir un nouveau procès-verbal de contrôle par le même service du SECT (Service Externe de Contrôle Technique) ou de l'O.I.C.T.,

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMOND SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 6 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE													

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

précisant qu'il a été remédié aux anomalies constatées. Ces nouveaux P.V. et prestations seraient entièrement à charge de l'adjudicataire.

Les installations de type protection incendie, électriques, alerte – alarme, ..., ne seront mise en service qu'après une réception technique satisfaisant par l'O.I.C.T. La réception provisoire de l'ensemble des travaux ne pourra se faire qu'un mois après la mise en service de ces installations.

03 Études, essais et contrôles en cours de chantier

03.4 Mesures et contrôles

03.41 Mesures in-situ

04 Préparation et aménagement de chantier

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les travaux préparatoires en ce qui concerne l'aménagement du chantier comprennent les mesures administratives et d'organisation ainsi que les moyens techniques afin de permettre la réalisation des travaux selon les dispositions reprises dans les documents du marché et ce, en fonction de l'ampleur du marché, du degré de difficulté et des exigences en matière de sécurité et d'hygiène. Tous les équipements de travail, tels que le matériel, l'énergie, l'eau, les moyens de communication, le transport, etc. ainsi que les raccordements (provisoires) aux installations d'utilité publique, les permis, paiements ou cautions nécessaires, pour la réalisation de l'entreprise sont également compris. Ceci vaut également pour les aspects particuliers de l'aménagement du chantier, sauf si les documents du marché prévoient explicitement un poste séparé pour certains de ces articles.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'aménagement et l'organisation du chantier se font avant le commencement des travaux et entièrement aux frais de l'entrepreneur. Si le cahier spécial des charges n'impose pas de prescriptions particulières à ce sujet, la planification concrète en est laissée à l'initiative et à la responsabilité de l'entrepreneur. Une proposition d'aménagement peut toujours être soumise pour approbation au maître de l'ouvrage. L'adjudicataire est tenu d'avertir l'Administration du commencement des travaux au moins 24 heures à l'avance.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

Les obligations de l'entrepreneur sont stipulées dans les clauses administratives ainsi que dans les spécifications générales et techniques reprises au cahier spécial des charges. L'entrepreneur devra se rendre préalablement sur place pour se rendre compte de la situation et pour évaluer correctement l'état du terrain à bâtir et de tous les éléments qui pourraient perturber la bonne exécution de l'entreprise.

04.1 Installation de chantier

04.19 Installation de chantier

04.19.1 Installation de chantier

04.19.1a Installation de chantier

DESCRIPTION

- Définition / Comprend


Complété comme suit :

L'Entrepreneur s'est obligatoirement rendu sur les lieux avant d'établir son offre (visite obligatoire).

Il prend le temps d'analyser attentivement la situation existante et l'ensemble des ouvrages à réaliser conformément aux plans et aux prescriptions du présent Cahier Spécial des Charges. Par le simple fait de présenter une offre, il accepte les conditions du marché et reconnaît avoir tenu compte des tous les éléments découlant de la situation actuelle.

Tous les lieux concernés par ce marché et soumis à interventions sont accessibles.

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMSBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 7 sur 42 INDICE A
--	--	-------------------------	--	---

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

Dès lors, l'Entrepreneur prend soin de les visiter méticuleusement de façon à bien connaître les situations actuelle et projetée.

L'Entrepreneur effectue toute autre opération de reconnaissance qu'il jugera nécessaire ou utile en complément aux reconnaissances du site de l'ouvrage afin de se rendre compte des ouvrages qui se trouvent à l'emplacement ou à proximité des ouvrages à ériger.

Il établit son prix en conséquence et indique dans son offre les éventuels manquements, discordances ou incompatibilités relevés lors de ces visites.

L'Entrepreneur désigné réalise à ses frais exclusifs tous les relevés indispensables (par un géomètre) qu'il juge nécessaires pour implanter les constructions.

Il est, de plus tenu de vérifier sur place tous les renseignements reçus concernant les levés topographiques et relevés des ouvrages existants, et éventuellement les compléter à ses frais.

Toute discordance avec les plans fournis doit être immédiatement signalée à l'Auteur de Projet.

Le Cahier Spécial des Charges, les plans et documents graphiques forment l'ensemble du dossier de soumission ; à ce titre, ils constituent des documents de principe de conception.

La conception des principes de stabilité et structurels ainsi que ceux des installations de techniques spéciales sont à charge de l'Entreprise.

La mise au point, les plans de détail et les dimensionnements sont une charge d'Entreprise et constituent le dossier d'exécution.

L'Entrepreneur désigné est tenu de produire tous les plans et documents graphiques (stabilité, techniques spéciales, détails de réalisation, etc) nécessaires pour l'exécution et la réalisation du marché.

Tous les plans de réalisation et détails d'exécution devront recevoir l'accord préalable de l'Auteur de projet ; il en est de même pour tous les documents 'as built'.

Comprend notamment :

- tout le matériel nécessaire à l'exécution de tout ouvrage ;
- la réalisation d'un reportage de suivi photographique de l'ensemble des opérations en cours et en préparation de façon à proposer à l'équipe d'Auteur de projet un suivi en ligne et une maîtrise des approbations sans avoir systématiquement à se rendre sur place (protocole à mettre en place en démarrage de chantier - partage d'une plate-forme en ligne mise à disposition par l'Entrepreneur) ;
- la fourniture de tous les plans d'exécution et de détails ainsi que les études pour la réalisation : ces documents sont représentés au format informatique (fichier DWG) et études ;
- la représentation au format informatique de tous les éléments de conception du projet ;
- la fourniture des plans pour exécution de stabilité, de techniques spéciales, de conception d'ouvrages métalliques etc ainsi que tous les éléments de finition à faire valider préalablement par l'Auteur de Projet jusqu'au dossier 'as-built' ;
- les demandes auprès des sociétés distributrices, les énergies et raccordements provisoires ;
- le panneau de chantier à réaliser et implanter suivant les recommandations de la Direction de chantier ;
- Nettoyage régulier avec évacuation hebdomadaire du chantier, préparation des ouvrages en vue de leur réception.

04.19.1a.01 **Installation de chantier** **PG** **1,000** **fft**


04.2 **Préparations du site**


04.21 **Zones de chantier**

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les moyens matériels et des prestations à effectuer afin de visualiser les limites des constructions et de permettre le contrôle par un délégué de l'administration communale, l'architecte et/ou le maître de l'ouvrage. Lorsque l'entrepreneur constate des anomalies sur le terrain, il consultera le permis de bâtir attribué et il avertira immédiatement l'architecte et le maître de l'ouvrage. Ceux-ci approuveront le piquetage et consigneront leur accord dans le journal des travaux, après quoi les travaux de fondation pourront commencer. Le piquetage des ouvrages de construction sur le terrain se fera entre autres à l'aide de lattes de profil et de repères de

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	MODIFICATIONS	INDICE									RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\CH DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 8 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE													

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

niveau. Les repères de niveau servant à indiquer le niveau fini du sol sont appliqués de manière indélébile le plus rapidement possible et ce en concertation avec l'architecte.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- *Matériau*

- *Exécution*

Les normes de référence sont :

[NBN ISO 4463-1]; [NBN ISO 4463-2]; [NBN ISO 4463-3]

[NBN ISO 7077]

[NBN ISO 7078]

[NBN ISO 344 série]

[ISO 1803]

[ISO 17123-1] Tomes 1 à 8

04.21.3 **Implantations des constructions**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- *Exécution*

Normes De Référence Ou Equivalence Normes Europeennes :

[NBN ISO 4463-1][NBN ISO 4463-2][NBN ISO 4463-3][NBN ISO 7077][NBN ISO 7078][NBN ISO 344 série]

04.21.3a **Implantations des constructions - chaises**

MESURAGE

- *code de mesurage:*

Tous les frais liés à ces prestations et équipements sont compris dans la totalité de l'entreprise

04.21.3a.01

Implantations des constructions - chaises

PM

04.5 **Equipements de chantier**

04.51 **Raccordements provisoires**

04.51.1 **Raccordements provisoires**

04.51.1a **Raccordements provisoires - alimentations en électricité**

DESCRIPTION

- *Définition / Comprend*

Rappelé comme suit (extrait) :

L'entrepreneur est chargé de l'approvisionnement en courant électrique afin de permettre l'exécution des travaux. Il effectuera toutes les démarches nécessaires en vue d'obtenir un raccordement au réseau d'électricité existant. Il livrera les câbles de raccordement. L'entrepreneur veillera à ce que le matériel électrique utilisé satisfasse aux réglementations des sociétés distributrices et du [RGIE]. Les installations sont soumises à la loi du bien-être au travail [Loi 1996-08-04], au code sur le bien-être au travail [AR 1998-03-27 Bien-être] et au Règlement Général pour la Protection du travail [RGPT]. Tous les frais liés au raccordement et à la consommation seront à la charge de l'entrepreneur.

MESURAGE

- *code de mesurage:*

Sauf dispositions contraires dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, tous les frais liés à ces prestations et équipements sont compris dans la totalité de l'entreprise et/ou dans les travaux respectifs dont ils font l'objet.


Attention


Les frais de consommation doivent pouvoir être remboursés au Maître d'ouvrage.

04.51.1a.01

Raccordements provisoires - alimentations en électricité

PM

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES		MODIFICATIONS INDICE RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 CPU\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 9 sur 42 INDICE A
--	---	---	---	---

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

04.55 Clôtures / barrières provisoires

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur veillera à empêcher aux tiers l'accès au chantier par la construction d'une clôture de construction solide. A la limite du terrain et du domaine public, l'entrepreneur construira une clôture provisoire et y appliquera toute la signalisation nécessaire et suffisante afin d'interdire l'accès aux personnes non compétentes et de garantir la sécurité de la circulation. Cette clôture sera maintenue jusqu'à la fin des travaux de construction et après la réception provisoire.

MATÉRIAUX

La hauteur de la clôture provisoire sera d'au moins 1,80 m. Des entrées verrouillables seront prévues dans la clôture.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

L'implantation, les matériaux, les dimensions et l'équipement doivent satisfaire aux réglementations communales en vigueur. L'entrepreneur est chargé de la demande d'autorisations et du paiement des taxes y afférentes. La clôture sera bien entretenue et réparée lorsque cela s'avère nécessaire.

La signalisation, l'éclairage et les protections seront installés conformément aux prescriptions l'Arrêté Ministériel [AM 1999-05-07].

Des accès verrouillables seront aménagés dans la clôture. Ils pourront être fermés à l'aide de grilles munies de cadenas et de serrures solides. L'entrepreneur veillera toutefois à ce que le maître de l'ouvrage et l'architecte puissent toujours accéder au chantier, même en dehors des heures de travail. Des clés de toutes les parties verrouillées seront remises à l'architecte et au maître de l'ouvrage.

La clôture reste la propriété de l'entrepreneur et ne sera enlevée dès que l'avancement des travaux le permettra et avec l'accord de l'administration.

04.55.1 Clôtures / barrières provisoires

04.55.1a Clôtures / barrières provisoires

DESCRIPTION

- Localisation

Clôture Complète du chantier afin d'isoler le chantier du domaine public.

MESURAGE

Conformément aux indications dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage est réalisé comme suit :

- code de mesurage:

1. Compris dans l'entreprise : tous les frais liés à ces prestations et équipements sont compris dans la totalité de l'entreprise et/ou dans les travaux respectifs dont ils font l'objet. Ils comprennent les panneaux, la signalisation, l'éclairage, les passages couverts, les passages pour piétons, les taxes, etc...

04.55.1a.01

Clôtures / barrières provisoires

PM

04.56 Panneaux de chantier

04.56.1 Panneaux de chantier

04.56.1a Panneaux de chantier

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article comprend la fourniture et le placement d'un panneau de chantier.


MATÉRIAUX


- Caractéristiques générales

Panneaux :

Le panneau est constitué par bandeaux / panneau uniforme.

(Soit)

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muerie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES		MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 10 sur 42 INDICE A
--	--	---	-------------------------	--	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

Bandeaux : les bandeaux seront en multiplex marin ou en matériau similaire résistant aux intempéries, de couleur blanche, dimensions 200x20 cm, épaisseur 1,8 cm.

(Soit)

Panneau uniforme : le panneau sera en multiplex marin ou en matériau similaire résistant aux intempéries, de couleur blanche, épaisseur 1,8 cm.

Structure portante : SRN raboté, section : environ 7x17 cm / construction solide en métal
 Lettrage : lettres noires inaltérables sur fond blanc, peintes ou autocollantes.

Les panneaux d'information contiennent les données suivantes en langue française :

Logo, nom et adresse du Pouvoir adjudicataire Pouvoir adjudicataire Maître de l'ouvrage : nom, adresse & téléphone/fax Projet : la dénomination du projet, le nombre et le type de logements. Auteur(s) de projet : nom et adresse du(des) auteur(s) de projet Entrepreneur : nom, adresse & téléphone/fax de l'entrepreneur principal Délai d'exécution : date de commencement et date présumée de la fin des travaux
--

04.56.1a.01 Panneaux de chantier PM

04.6 Locaux et équipements de chantier

04.62 Baraquements de chantier

04.62.2 Baraques de chantier pour le personnel / vestiaires

04.62.2a Baraques de chantier pour le personnel / vestiaires

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur tiendra à la disposition de ses travailleurs des locaux où ils pourront s'abriter, ranger leurs vêtements, se soigner et manger. Les locaux répondront aux prescriptions du [RGPT], de la loi du bien-être au travail [Loi 1996-08-04] et du code sur le bien-être au travail [AR 1998-03-27 Bien-être]. La baraque sera suffisamment abritée du vent et de la poussière et bien éclairée. Elle sera nettoyée régulièrement et bien chauffée en hiver. Le mobilier approprié y sera installé. Cette baraque ne pourra pas servir de lieu d'entreposage pour les matériaux et les outils.

MESURAGE

- code de mesurage:

Tous les frais liés à ces prestations et équipements sont compris dans la totalité de l'entreprise.

04.62.2a.01 Baraques de chantier pour le personnel / vestiaires PM

04.62.3 Baraques de chantier à usages sanitaires

04.62.3a Baraques de chantier à usages sanitaires

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

L'entrepreneur aménagera les équipements sanitaires nécessaires contenant au moins une toilette et un urinoir. Ceux-ci peuvent éventuellement constituer une zone intégrée dans le local du personnel. Les locaux seront chauffés, éclairés, pourvus d'eau courante et d'une évacuation. Ils satisferont aux prescriptions du [RGPT], de la loi du bien-être au travail [Loi 1996-08-04] et du code sur le bien-être au travail [AR 1998-03-27 Bien-être] en matière d'hygiène et de sécurité.


MESURAGE

- code de mesurage:

Tous les frais liés à ces prestations et équipements sont compris dans la totalité de l'entreprise.

04.62.3a.01 Baraques de chantier à usages sanitaires PM

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes s r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	<table border="1"> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	MODIFICATIONS	INDICE							RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSCH DOXC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 11 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE											

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

06 Démolition

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

06.2 Démolition de revêtements de sol

06.2.2 Démolition de revêtements de sol

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les modes de gestion prioritaires sont, dans l'ordre, la prévention, la préparation en vue du réemploi, le recyclage, les autres modes de valorisation dont la valorisation énergétique, et à défaut l'élimination. En vue de favoriser au maximum la valorisation et de prévenir la contamination des déchets autres que dangereux par des déchets dangereux, les déchets issus des travaux de construction/rénovation seront triés en : 4 fractions

Le niveau de tri doit être détaillé et justifié dans le plan particulier de gestion des déchets.

En 4 fractions :

- Déchets dangereux
- Déchets inertes
- Déchets non dangereux, en respectant l'[AGW 2015-03-05]
- Déchets soumis à l'obligation de reprise sur base de l'[AGW 2010-09-23], du [DRW 2008-12-05 emballages] et de [ACN 2008-11-04]. Ces déchets doivent être triés par type de déchet soumis à l'obligation de reprise, tout en respectant l'[AGW 2015-03-05].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[AGW 2010-09-23]

[AGW 2015-03-05]

[ACN 2008-11-04]

[DRW 2008-12-05 emballages]

06.2.2.9 Démolition de revêtements de sol

06.2.2.9a Démolition de revêtements de sol

06.2.2.9a.01 Démolition de revêtements de sol - hydrocarboné QP M²

07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

La gestion des déchets comporte tout ou partie des opérations suivantes :


- La prévention des déchets,
- Le transport et la manutention interne sur chantier,
- Le tri sélectif sur chantier,
- Le stockage temporaire sur chantier,
- La gestion et l'entretien de la zone réservée au stockage et au traitement sur chantier,
- Le conditionnement,
- Le chargement et le transport,
- Le déchargement au lieu de destination,
- La tenue des documents sur chantier,
- Les autorisations requises par la législation.


07.2 Gestion des déchets

07.2.2 Gestion des déchets de construction

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les modes de gestion prioritaires sont, dans l'ordre, la prévention, la préparation en vue du réemploi, le recyclage, les autres modes de valorisation dont la valorisation énergétique, et à défaut l'élimination. En vue de favoriser au maximum la valorisation et de prévenir la

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mueserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES		MODIFICATIONS INDICE RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 12 sur 42 INDICE A
---	--	---	---	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

contamination des déchets autres que dangereux par des déchets dangereux, les déchets issus des travaux de construction/rénovation seront triés en : 4 fractions

Le niveau de tri doit être détaillé et justifié dans le plan particulier de gestion des déchets.

En 4 fractions :

- Déchets dangereux
- Déchets inertes
- Déchets non dangereux, en respectant l'[AGW 2015-03-05]
- Déchets soumis à l'obligation de reprise sur base de l'[AGW 2010-09-23], du [DRW 2008-12-05 emballages] et de [ACN 2008-11-04]. Ces déchets doivent être triés par type de déchet soumis à l'obligation de reprise, tout en respectant l'[AGW 2015-03-05].

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Exécution

[AGW 2010-09-23]

[AGW 2015-03-05]

[ACN 2008-11-04]

[DRW 2008-12-05 emballages]

07.22.9 **Gestion des déchets de construction**

07.22.9a **Gestion des déchets de construction**

07.22.9a.01 **Gestion des déchets de construction** **PM**

1 **T1 Terrassements / fondations**

11 **Travaux de terrassements et de fouilles**

11.1 **Déblais et travaux connexes**

11.12 **Déblais pour construction**

11.12.1 **Déblais / fouilles de fondation ordinaires**

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Les déblais ont pour objectif la réalisation des fouilles de fondation (indépendamment de leur situation par rapport à la nappe phréatique). Ces travaux comprennent:
 l'excavation des fouilles de fondation;
 les remblais si ceux-ci sont effectués avec les terres provenant des travaux de terrassement;
 la préparation des terres de déblai lorsque celles-ci doivent être réutilisées plutôt que d'apporter des matériaux de remblai extérieurs;

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les fouilles seront effectuées selon les indications sur le plan. Un espace de travail d'au moins 50 cm sera ménagé sur toute la périphérie, mesuré à la base des fouilles de fondation entre la construction et la paroi de la fouille.

L'entrepreneur est chargé de l'organisation des accès au fond des fouilles. Ceux-ci doivent être convenablement aménagés et maintenus en bon état pendant toute la durée des travaux. Ils offriront toutes les garanties de sécurité.

11.12.1a **Déblais / fouilles de fondation ordinaires**


DESCRIPTION


- Définition / Comprend

Précisé comme suit :

Complété comme suit :

Concerne les déblais pour les plots de fondations
 Les terres de déblais seront évacuées sur une profondeur de 80cm et mise en décharge suivant la réglementation régionale en vigueur.
 Le soumissionnaire joindra sous peine d'exclusion une attestation de gestion des déchets.
 Le sol aura une planéité maximale admise de 3mm sous une règle de 3 m mesurée dans n'importe quelle direction.

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES 	<table border="1"> <tr> <th>MODIFICATIONS</th> <th>INDICE</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	MODIFICATIONS	INDICE							RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 13 sur 42 INDICE A
MODIFICATIONS	INDICE											

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Toutes les terres à récupérer pour les remblais / rehaussements seront stockées sur le chantier à l'endroit désigné par la direction du chantier.

Les terres excédentaires deviennent la propriété de l'entrepreneur et sont évacuées en dehors du terrain à bâtir, conformément aux prescriptions de la section 07 Déchets: préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets.

MESURAGE

- code de mesurage:

Volume net à réaliser.

11.12.1a.01	Déblais – plots de fondation	QP	m³
--------------------	-------------------------------------	-----------	----------------------

11.3 Remblais et travaux connexes

11.32 Remblais de matières premières

11.32.1 Remblais de matières premières

11.32.1c Remblais en sables stabilisés

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Complété comme suit :
 Quantité présumée de remblais en sable stabilisé.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Le sable stabilisé (sable au ciment) se compose d'un mélange de 100 / 150 de ciment portland par m³ de sable grossier; ce mélange sera malaxé mécaniquement pendant au moins une minute, afin d'obtenir une bonne répartition du ciment.

MESURAGE

- code de mesurage:

Volume net

11.32.1c.01	Remblais en sables stabilisés	QP	m³
11.32.1c.02	Nivellement + compactage (cfr. 91.24)	PM	

13 Fondations spéciales

13.4 Plots de fondation

13.41 Plots de fondation

13.41.1 Plots de fondation

13.41.1a Plots de fondation

DESCRIPTION

Précisé comme suit :
 Les plots de fondation en béton armé de 50/50/80cm.
 Le béton sera de la classe de résistance C 25/30 avec classe d'exposition 2 b (exposition en secteur humide et au gel).
 Le béton sera dosé à minimum 350 kg/m³ et sera armé d'armature BE 500


MESURAGE

- code de mesurage:

Volume net

13.41.1a.01	Plots de fondation	QP	m³
--------------------	---------------------------	-----------	----------------------

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architecte s r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muerie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 CPU\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 14 sur 42 INDICE A
---	--	---	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

17 Autres éléments enterrés

17.1 Canalisations d'égout

17.11 Réseaux d'égouttage extérieurs

17.11.1 Réseaux d'égouttage extérieurs par gravité

17.11.1e Canalisations d'égout en matière synthétique / PVC

DESCRIPTION

- Localisation

Complété comme suit :

L'ouvrage concerne les canalisations d'égout localisées autour et sous le préau.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Précisé comme suit :

Les canalisations d'égout en PVC dur non plastifié mentionneront le nom du fabricant, la date de fabrication, le diamètre nominal, l'épaisseur des parois et l'angle de courbure. Elles satisferont à la [NBN EN 295-7]. Conformément au domaine d'application, elles seront de la série 20 / 25 selon [NBN EN 1401-1]. Les tuyaux seront soit pourvus d'une emboîture à joint élastique en caoutchouc synthétique et d'un bout mâle biseauté, soit assemblés par un raccord à double emboîture et joints élastiques.

Spécifications

Diamètres intérieurs : selon les indications sur les plans

- Prescriptions complémentaires

Les tubes pour les eaux usées jusqu'à 95° C (couleur grise) disposent d'une déclaration d'aptitude à l'utilisation suivant les prescriptions de l'élément 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

Série ([NBN T 42-003]) : 25 / 20 (fortes pressions)

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Précisé comme suit :

Les tubes en PVC seront assemblés par collage avec une colle à base de PVC.

La mise en œuvre et les assemblages seront exécutés conformément aux prescriptions du fabricant. Les conduites soumises à des températures inférieures à 5°C et qui risquent de recevoir des coups doivent être dûment protégées.

Profondeur : au moins 60 / 80 cm sous le rez-de-chaussée

Assise : lit de sable

Remblai : sable pour béton maigre à compacter selon [NBN EN 13242+A1]

MESURAGE

- code de mesurage:

Longueur nette des conduites à placer, Diamètres intérieurs : selon les indications sur les plans, mesurées dans l'axe et jusqu'à l'intérieur des chambres de visite ou appareils. Les conduites, les accessoires et les regards de visite seront mesurés dans l'axe

Précisé comme suit :

Mise en œuvre de canalisations de diamètre 200/ 160/ 125 et 100 mm.

Au mct (Q.P.), en Quantité Présumée.

17.11.1e.01 Canalisations d'égout en matière synthétique / PVC - Diam. 125 QP m


17.3 Appareils récepteurs


17.31 Chambres de visite et de disconnexion

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Ce poste concerne les chambres de visite et de disconnexion conçus pour permettre le contrôle et le nettoyage des conduites qui y aboutissent et prévoir leur évacuation via une seule conduite jusqu'à l'égout. Le prix unitaire doit comprendre : tous les travaux de terrassement et de remblai,

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	 MODIFICATIONS INDICE 	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 CPu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 15 sur 42 INDICE A
--	---	---	---	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

le raccordement aux canalisations d'égout, la fourniture et le montage des éléments préfabriqués, le béton de fondation, le couvercle souterrain, la maçonnerie, le cimentage et le badigeonnage si nécessaire.

MATÉRIAUX

Les chambres de visite seront conçues de manière telle que le raccordement des tuyaux, quel que soit leur diamètre ou leur emplacement, ne puisse pas provoquer de tensions ni de risques de cassure. Les éléments ne peuvent pas fléchir ni présenter des fissures sous une charge de 60 kN. Les systèmes les plus fréquemment utilisés sont des appareils préfabriqués en matière synthétique ou en béton; les anneaux cylindriques ou la maçonnerie en briques de terre cuites constituent d'autres possibilités. Les chambres préfabriquées porteront la marque d'usine, la date de fabrication et, le cas échéant, la marque de qualité. Voir également [CCT Qualiroutes] – C.42. et J.1.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les chambres de visite seront soigneusement enterrées et pourvues d'une dalle de fondation appropriée. Afin de prévenir l'affaissement, la plaque de fondation dépassera la paroi de maçonnerie de 10 cm aux quatre côtés. Dans un sol rehaussé, les chambres de visite seront autant que possible reliées au bâtiment, reposant sur un encorbellement de la fondation ou en prévoyant des semelles en béton. Les dalles de fondations peuvent être exécutées en béton maigre (composition : 300 kg de ciment de la classe de résistance 32,5, 800 litres de pierrailles 7/14 ou 7/20 ou de gravier 4/14 ou 4/28 et 400 litres de sable pour béton selon [NBN EN 12620+A1]). La hauteur du couvercle sera déterminée en fonction de l'aménagement extérieur. En général, la hauteur du fût sera calculée de façon à ce que le couvercle se situe à environ 20 cm sous le niveau du terrain; ce couvercle sera recouvert de sable, une plaque de répartition garantissant la capacité de charge et servant de repère pour l'emplacement exact. Lorsqu'il n'y a pas de charge roulante, la finition supérieure peut être du même type que le revêtement adossé. Lorsqu'elles sont continuées jusqu'au niveau du terrain, les chambres de visite seront recouvertes d'un couvercle de dimensions appropriées, conformément à l'élément 17.35 Grilles pour appareils récepteurs

CONTRÔLES

On ne pourra procéder au remblayage que lorsque la chambre de visite aura été approuvée par l'auteur de projet.

17.31.4 Chambres de visite

17.31.4a Chambres de visite

MESURAGE

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant le type et les dimensions.

17.31.4a.01 Chambres de visite préfabriquées en béton - dim. 60x60cm QF pc

17.34 Châssis de visite avec couvercles et grilles

17.34.1 Châssis de visite à simple couvercle

17.34.1a Châssis de visite à simple couvercle en fonte

17.34.1a.01 Châssis de visite à simple couvercle en fonte PM

17.6 Raccordements (eau, gaz, électricité, téléphone,...) et citernes de combustibles

17.61 Fourreaux

17.61.2 Fourreaux en matière synthétique

17.61.2b Fourreaux en polyéthylène


MESURAGE

- code de mesurage:

Quantité nette à exécuter, distinction faite suivant les dimensions.

17.61.2b.01 Fourreaux en polyéthylène - DN 125 QP m

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architecte s r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 16 sur 42 INDICE A
---	--	--	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

2 T2 Superstructures

23 Superstructures métalliques

23.1 *Eléments de structures métalliques*

23.16 Tôles, plats et grilles métalliques

23.16.1 *Tôles, plats et grilles en acier*

23.16.1f *Plats en acier laminés à chaud*

23.16.1f.01 Plats en acier laminés à chaud PM

23.2 *Ensembles structuraux métalliques*

23.21 Structures métalliques (poutres/colonnes)

23.21.5 *Structures en acier*

23.21.5x *Structures complète métallique avec couverture légère*

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Complété comme suit :

Suivant le principe des plans, coupes et élévations, Fourniture et pose d'une structure complète.

Dimensions 6x12m, hauteur 2m25(sous poutre)

Le soubassement est formé de 10 colonnes de forme carré en acier galvanisé, dimensions 90x90x3mm

5 poutres dans le sens de la largeur, dimensions 140x80x3mm. Les poutres ont tous un support soudé de 90x90x3mm avec un manchon de 80x80x3mm qui peut être pousser dans la colonne. Les plaques de gouttière sont soudées sur les poutres.

Poutres qualité Fe E 235 et en acier galvanisé à chaud (EN ISO 1471-1) pour éviter la rouille.

La toiture est composée de 2 lanterneaux cintrés, composé de profils extrudés métallique dans la même teinte que la structure avec vitrage en plaques alvéolaires en polycarbonate transparent (double parois), ép 10mm. Translucide 80% valeur -U 3,20W/m²K et avec protection UV.

Les plaques de polycarbonate sont caoutchoutées tout le long des 2 côtés dans le bord de la gouttière.

Ils sont attachés à la gouttière avec un profil en aluminium extrudé.

Aluminium qualité EN-AW 6060 T66

3 gouttière intégrées, type APD (en tôle pliée d'acier) avec une dimension de 175x80x3mm en acier galvanisé. Ils font partie et sont intégrées du cadre de la construction. Ecoulement des eaux pluviales par les colonnes. Gargouille sous-sol pour raccordement au réseau existant

Finition acier : Galvanisé à chaud selon EN ISO 1471-1 pour éviter la rouille, couleur RAL à déterminer.

Ancrage grâce à 10 platines avec un tube soudé. Ce tube (galvanisé et d'un diamètre de 82,5mm).

Ce tube glisse parfaitement dans la colonne du soubassement, avec une possibilité de parées les petites pentes.

MESURAGE

- code de mesurage:


Au Forfait (P.G.).


23.42 Pièces d'appui métalliques

23.42.3 *Pièces d'appui en aluminium*

23.42.3a *Consoles en acier*

23.42.3a.01 Consoles en acier PM

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	 MODIFICATIONS INDICE 	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 17 sur 42 INDICE A
--	--	---	--	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
--	--	--	---

23.42.3b Potelets en acier

23.42.3b.01 Potelets en acier PM

23.44 Ancrages de structures métalliques

23.44.3 Ancrages de structures en acier

23.44.3a Ancrages de structures en acier

23.44.3a.01 Ancrages de structures en acier PM

23.45 Contreventements de structures métalliques

23.45.1 Contreventements en acier

23.7 Traitement, protection et finition des aciers

23.79 Traitement, protection et finition des aciers

23.79.1 Traitement, protection et finition des aciers

23.79.1a Traitement, protection et finition des aciers

23.79.1a.01 Traitement, protection et finition des aciers PM

3 T3 Travaux de toiture

33 Récoltes et évacuations des eaux de toiture

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Il s'agit de tous les travaux et fournitures pour l'ensemble des éléments qui servent à la récolte et à l'évacuation des eaux de toiture jusqu'au niveau des égouts.

33.3 Descentes et souches pluviales

33.32 Descentes pluviales en matières synthétiques

MATÉRIAUX

Les matériaux répondent aux prescriptions de la [NBN 306].

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

Les tuyaux de descente d'eau pluviale seront placés conformément au chapitre 3 de la [NBN 306].

Précisé comme suit :

Conformément aux indications sur les plans, les tuyaux seront placés à environ 2 cm de la face extérieure du mur.


Conformément aux dispositions du cahier spécial des charges, le raccord aux tubulures se fera soit à l'aide d'un emboîtement fixe, soit à l'aide d'un collecteur fabriqué dans le même matériau que le tuyau de descente. Les dispositifs nécessaires (gargouilles, ...) seront prévus afin de protéger le mur de façade en cas d'obstruction.


Les tuyaux seront placés verticalement et d'aplomb en veillant à permettre leur libre dilatation.

Les tuyaux de section circulaire seront maintenus sur les colliers à l'aide d'un nez soudé. Les tuyaux de descente d'eau de pluie seront branchés sur le réseau d'égout souterrain à l'aide d'un joint étanche à l'eau et aux odeurs.

CONTRÔLES

Les tuyaux de descente seront absolument verticaux, sauf prescriptions particulières.

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muerie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES		MODIFICATIONS	INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER	PHASE	
					R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSCH DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx	SO	
					DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	DOCUMENT Page 18 sur 42	INDICE A

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

33.32.2 Descentes pluviales en PE

33.32.2a Descentes pluviales rondes en PE

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et la pose de tuyaux de descentes d'eau pluviale en PE de forme ronde.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Forme : ronde

Précisé comme suit :

- Teinte : noire
- Diamètre extérieur : DN 125 mm
- Colliers : à clips / à vis en acier galvanisé, adapté à la teinte des tuyaux.

- Prescriptions complémentaires

Les descentes pluviales en PE seront couvertes par une déclaration d'aptitude à l'utilisation décrite au chapitre 02.42.1 Critères d'acceptabilité.

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Les tuyaux seront fixés au moins tous les 100 cm. Une partie des colliers sera fixe tandis que les autres seront coulissants pour permettre aux tuyaux de bouger sans les endommager. Afin de permettre de compenser les changements de longueur suite aux variations de température, on intégrera les pièces de dilatation nécessaires. Les manchons de dilatation se composeront d'une bande à faible résistance au frottement et sans influence néfaste sur les tuyaux. Les tuyaux de descente d'eau pluviale seront raccordés à l'égout au niveau du terrain à l'aide des pièces de réduction appropriées.

- Notes d'exécution complémentaires

En partie supérieure des descentes d'eaux pluviales pour toitures plates, le tuyau sera découpé à l'arrière sur une hauteur de 15 cm, afin de permettre l'insertion de la buselure verticale dans la descente et de la soutirer aux regards.

MESURAGE

- code de mesurage:

Selon les spécifications. Longueur nette à placer, mesurée dans l'axe du tuyau, sans compter les recouvrements. Les coudes éventuels seront mesurés perpendiculairement comme s'il s'agissait d'angles.

33.32.2a.01 Descentes pluviales rondes en PEHD - diam.125mm

QF

m

33.4 Eléments particuliers pour la récolte et l'évacuation des eaux de toiture

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et la pose de toutes les pièces d'assemblage et de tous les accessoires nécessaires afin de permettre l'écoulement parfait des eaux de pluie depuis leur recueillement sur les versants de toiture jusqu'à leur évacuation à l'égout.


- Remarques importantes

Lorsqu'ils ne sont pas repris séparément dans le métré récapitulatif, les prix unitaires de tous les accessoires indispensables seront toujours compris dans le poste des gouttières et/ou des descentes d'eau de pluie

MATÉRIAUX

Les matériaux des accessoires seront, en principe, les mêmes que ceux des pièces auxquelles ils s'appliquent ou dans un matériau compatible.

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Musserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC_Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSCH DOXC 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 19 sur 42 INDICE A
--	--	-------------------------	--	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11		PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	--	--	--

33.44 Dispositifs de retenue

33.44.1 Crépines et crapaudines

33.44.1a Crépines et crapaudines métalliques

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Cet article concerne la fourniture et la pose des crapaudines métalliques.

- Localisation

A placer sur chaque embranchement des tuyaux de descente.

MATÉRIAUX

- Caractéristiques générales

Les crapaudines seront fabriquées dans un matériau inoxydable, aux dimensions appropriées en fonction du diamètre des tuyaux d'évacuation.

Précisé comme suit :

en fil d'acier galvanisé (épaisseur 2 mm), soudés afin de former un panier tressé, en forme de ballon

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

- Prescriptions générales

Le panier en forme de ballon sera calé dans l'embouchure du tuyau de descente.

33.44.1a.01 Crépines et crapaudines métalliques QF pc

7 T7 Electricité

72 Basse tension (BT)

72.2 BT- Distribution

72.22 Equipements - réseaux intérieurs

72.22.9 Equipements - réseaux extérieurs

72.22.9a Equipements - réseaux extérieurs

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Complété comme suit :

Alimentation et raccordement électrique du préau

Concerne : fourniture et pose de luminaire sous le préau.

Longueur : +/- 150cm

Indice de protection : au minimum IP65 avec protection contre les projections d'eau.

Classe de protection : II – double isolation.

Le luminaire est réalisé en matières synthétiques.

La source lumineuse est de type Led.

Température de couleur : blanc 4000K, 1000lm.

Rendu : couleur de peau fidèle à la réalité (ne dénature pas les couleurs).

Garantie de 5 ans sur le système Led, module et pilote.

Puissance électrique : de 220 à 240 V/50Hz.

Puissance de l'ampoule incluse : minimum 50W.

MESURAGE


- code de mesurage:

Au Forfait (PM.).

72.22.9a.01 Raccordement luminaires extérieurs fft

72.22.9a.02 Luminaires extérieurs linéaires pc

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architecte s r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Muserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	MODIFICATIONS INDICE RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 20 sur 42 INDICE A
---	---	---	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

8 T8 Travaux de peinture / Traitements de surface

82 Travaux de peinture et de traitement extérieurs

82.3 Peintures extérieures sur subjectiles métalliques

82.31 Préparations de surface des métaux ferreux (aciers ordinaires, galvanisés, inoxydables, métallisés, alliés, spéciaux, fonte)

82.31.1 Nettoyage / Dégraissage

82.31.1a.01 Nettoyage / Dégraissage PM

82.31.2 Grenailage - Sablage / Ponçage / Dérouillage

82.31.2a.01 Grenailage - Sablage / Ponçage / Dérouillage PM

82.31.3 Protections de surface

82.31.3a.01 Protections de surface PM

82.31.4 Primaires / Produits d'adhérence

82.31.4a.01 Primaires / Produits d'adhérence PM

82.34 Finitions, peintures / Protections particulières extérieures des métaux ferreux et non ferreux

82.34.1 Peintures particulières extérieures des métaux ferreux et non ferreux

82.34.1x Peintures particulières extérieures des métaux ferreux et non ferreux - Structure

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Complété comme suit :

Sur toutes les parties métalliques, une finition par peinture est prévue ; la couverture de peinture est réalisée à l'aide de poudre spécifique pour l'extérieur au moyen d'une formule de type résine de polyester. Le certificat de QUALISTEELCOAT sera fourni au maître d'ouvrage. Cette finition, avec couleur au choix du client (choix parmi toutes les couleurs RAL) confère à ces éléments une bonne résistance aux impacts mécaniques, à la corrosion et aux rayons ultraviolets.

Tout d'abord, est prévu un prétraitement du matériel pour obtenir un substrat adéquat à appliquer sur le revêtement.

Ensuite, le revêtement de finition sera appliqué avec une peinture de type poudre spécifique pour l'extérieur.

Enfin, toutes les parties laquées seront cuites en poudre dans un four, jusqu'à ce que la polymérisation exigée par le matériel soit obtenue.

Pour obtenir la validité d'un système de qualité selon la norme QUALISTEELCOAT de revêtement en poudre, les essais suivants seront conformes aux normes EN d'application :

Brillant : ISO 2813

Épaisseur du revêtement : EN 5335

Adhérence : EN ISO 16279-2

Essai d'impact : EN ISO 6272-1

Essai de polymérisation

Résistance au mortier : ASTM D 3260

Résistance à l'eau bouillante


Essai au brouillard : ISO 9227


Résistance à l'humidité en atmosphère constante : ISO 6270:1980

Essai de résistance de couleur : ISO 3231

Essai de vieillissement accéléré : ISO 11341

Vieillessement naturel : ISO 2810

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architectes r l Tél. : +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Mairie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES 	MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOCX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 21 sur 42 INDICE A
--	---	-------------------------	--	--

POUVOIR ADJUDICATEUR Administration Communale de REBECQ 1 Rue Docteur Colson B-1430 REBECQ Tél : +32 (0) 67 28 78 11	 PROJET CRÉATION D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE COMMUNALE DE BIERGHES ADRESSE DU CHANTIER Rue Caporal Trésignies, 13 à B-1430 REBECQ	DOCUMENT Partie II : Clauses Techniques & Descriptives TRANSMIS LE À l'Adm. Communale de Rebecq, le 09/11/2022
---	---	--

Sur base de tout ce qui précède, le soumissionnaire délivrera le certificat QUALISTEELCOAT à la réception provisoire du chantier.

MESURAGE

- code de mesurage:
 Pour Mémoire (PM)

82.34.1x.01 Peintures particulières extérieures des métaux ferreux et non ferreux PM

9 T9 Abords

93 Revêtements de sol extérieurs

93.1 Revêtements de sol extérieurs

93.16 Revêtement en hydrocarboné

93.16.2 Revêtement en hydrocarboné

93.16.2x Revêtement en hydrocarboné

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

Complété comme suit :


Localisation : Fondation pour colonne du préau

MESURAGE

- code de mesurage:

Surface nette en développement sans tenir compte des recouvrements

93.16.2x.01 Revêtement en hydrocarboné QP m²

AUTEUR DE PROJET ARCADUS architecte s r l Tél.: +32.69.77.67.81 archi@arcadus.be	SIÈGE SOCIAL 5 Rue de la Musserie B-7730 ESTAIMBOURG SIÈGES D'EXPLOITATION 14 Av. du 3e Chasseur à Pied B-7500 TOURNAI 58 Av. de la Fauconnierie B-1170 BRUXELLES	 MODIFICATIONS INDICE	RÉFÉRENCE DOSSIER R:\ARC\04 Cpu\AC\AC_Rebecq\2022 Préau\09 DO SOU\CSC\ DOXX 20221108\02 CI Tech_Ac Rebecq_Préau 20221109.docx DATE DE RÉDACTION 09/11/2022	PHASE SO DOCUMENT Page 22 sur 42 INDICE A
---	--	---	--	--